



VICTORINOX



FROM THE MAKERS OF THE  
ORIGINAL SWISS ARMY KNIFE™

## Garantie 5 ans + Victorinox

Les montres Victorinox Swiss Army achetées auprès de nos revendeurs agréés bénéficient de la garantie fabricant limitée de trois ans et celle-ci est étendue à cinq ans pour les achats réalisés à partir du 1er janvier 2019.

### Preuve d'achat

Remarque : Veuillez conserver votre ticket de caisse comme preuve d'achat ; il vous sera demandé pour justifier votre couverture de garantie. Notre garantie ne s'applique qu'aux produits achetés dans un magasin ou chez un revendeur Victorinox agréé. La période de garantie prend effet à la date d'achat. Toutes les réparations effectuées viseront à retrouver les fonctionnalités de base. Bien que les réparations soient effectuées par des professionnels, nous ne pouvons garantir que l'apparence originale soit préservée. Cette garantie vous accorde certains droits et vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui peuvent différer d'un État à l'autre ou d'un pays européen à l'autre. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages indirects ou consécutifs, les limitations ou exclusions précédentes peuvent donc ne pas s'appliquer à votre cas.

### Garantie 5 ans + Victorinox

Notre « Garantie 5 ans + » couvre les défauts de fabrication et de matériau qui peuvent survenir dans le cadre d'une utilisation normale dans les cinq ans suivant la date d'achat. En cas de défaut de fabrication et de matériau, Victorinox AG s'engage, si nécessaire et à son entière discrétion, à réparer votre montre Victorinox Swiss Army ou à l'échanger contre un modèle identique ou similaire. Victorinox AG interviendra à ses propres frais, comme seule et unique indemnisation, sous réserve que la carte de garantie présentée indique la date d'achat et soit signée par un revendeur agréé ou que la preuve d'achat valide indique la date et le modèle. Les frais d'envoi depuis notre centre de réparation seront couverts par Victorinox AG. Certaines limites s'appliquent à la garantie du fabricant concernant les réparations et les échanges. Par conséquent, aux termes de la présente garantie, le fabricant limite et exclut ce qui suit :

- la pile, après une année d'utilisation à compter de la date d'achat ; l'usure normale (changement de couleur du bracelet, rayures sur le verre, la lunette, le bracelet ou le boîtier) ;
- Les dommages résultant de mauvaises manipulations, ainsi que les dommages résultant d'une utilisation abusive ou incorrecte
- Les dommages causés par un centre de réparation non agréé



Si votre montre n'est plus couverte par la garantie, votre centre de service vous proposera d'autres options et vous communiquera un devis indiquant le coût de la réparation et les frais de retour de votre article.

Les réparations couvertes par la garantie doivent uniquement être effectuées par un centre de service agréé par Victorinox.

### **Au-delà de cinq ans**

Victorinox AG offre à ses clients un service de qualité exceptionnelle à un prix raisonnable en leur proposant une option en cas d'expiration de la période de garantie. Si le produit du client n'est pas « réparable », Victorinox AG proposera d'autres options. Les clients sont invités à contacter leur centre de service local pour obtenir des informations sur le service de maintenance et sur les différentes options d'envoi de leur produit.

### **À votre service, à tout moment**

Pour trouver un centre de service/réparation proche de chez vous, utilisez notre [Localisateur de centres de réparation](#).